



Quelle attitude pour l'Europe face au gap transatlantique ?

**Mémoire de géopolitique
du capitaine de corvette Gilles COPPIN
12^o promotion du collège interarmées de défense
Dans le cadre du séminaire « géopolitique des Etats-Unis »**

Directeur de séminaire : Général Vincent Desportes

Avril 2005

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : LES RAISONS POUR LESQUELLES IL FAUT COMBLER LE GAP

Le décalage entre l'Europe et les Etats-Unis, ses raisons et les risques induits
Des valeurs et intérêts communs à défendre
Un besoin propre à l'Europe

DEUXIEME PARTIE : LES LIMITES DU DISCOURS

Un instrument aux mains des Etats-Unis pour contrôler la défense européenne
Une Europe désunie face à la politique américaine
L'Europe d'abord, l'alliance avec les Etats-Unis ensuite

TROISIEME PARTIE : LES ACTIONS A MENER

Des mesures à prendre dans le domaine stratégique
Des mesures à prendre dans le domaine financier
Des mesures à prendre dans le domaine recherche et technologie
Des mesures à prendre dans le domaine industriel

INTRODUCTION

La première guerre du Golfe et les interventions en ex Yougoslavie sont à l'origine d'un certain discours sur le gap qui existerait en matière militaire entre les Américains et les Européens et qui serait de nature à rendre plus difficiles les opérations menées en coalition.

Les difficultés à coopérer avec les Américains ne sont pas nouvelles mais elles pourraient tendre vers une impossibilité pure et simple.

Pour mieux cerner le problème et tenter de déterminer quelle attitude pourrait être celle de l'Europe face au gap, nous exposerons dans un premier temps les fondamentaux du discours, essentiellement américain, sur le sujet, discours relayé par les industries de défense européennes, nous en chercherons les limites et tenterons de déterminer dans quelle mesure et jusqu'où il convient de combler ce gap.

Enfin nous décrirons les mesures prises par les européens et explorerons toute la gamme des réponses possibles et souhaitables aux différents aspects du problème.

PREMIERE PARTIE : LES RAISONS POUR LESQUELLES IL FAUT COMBLER LE GAP

1.1. Le décalage entre l'Europe et les Etats-Unis, ses raisons et les risques induits

Le retard européen et donc le déclassement de leurs armées ont pour cause, pour nos amis américains, un niveau de dépenses trop faible du vieux continent dans le domaine de la défense.

Il est vrai que les chiffres apparaissent éloquentes : le PIB de l'UE à 25 fait 102% du PIB des Etats-Unis, la population représente 155% de celle des Etats-Unis alors que la somme des budgets de défense de tous les pays de l'Union Européenne représente 43% du budget de défense américain.

Cet écart ne cesse de se creuser, en effet : en 1994, les Etats Unis avaient consacré 341 milliards de dollars aux dépenses militaires contre 174 pour les européens (Europe des 15)¹, en 2003, les premiers ont dépensés 426 Mds de dollars, les seconds 160 Mds (Europe des 25)². Sur toute cette période, la progression des dépenses américaines est quasi continue.

Les Américains reprochent, par conséquent, aux Européens de se reposer sur eux pour leur défense et de ne pas faire les efforts nécessaires dans ce domaine.

La seconde cause du décalage grandissant qui existe en matière de qualité entre les armées européennes et américaines réside dans la faiblesse du budget de recherche et développement (R&D) des pays européens.

En effet, les sommes consacrées par les Etats-Unis à la R&D représentent 2,80% de leur PIB, à comparer à l'effort fourni par les européens (Europe des 15) qui représente 1,99% du PIB de l'Union.

En d'autres termes et si on se rapporte au budget consacré à la R&D par l'ensemble des pays de l'OCDE, la part des Etats Unis représente 43,7% de l'ensemble et celle de l'Union Européenne 28,1%.

On note par ailleurs une croissance importante des dépenses de R&D chez les américains sur les dix dernières années alors que le niveau des dépenses des européens dans ce domaine est resté globalement constant.

¹ Source conférence de Mr Denis Ranques PDG de Thalès le 131004 au CID

² Source European Security Strategy – décembre 2003

Si dans le domaine de la défense, le gap transatlantique est financier, il est aussi technologique.

En effet, cette notion de gap est apparue à la suite de la première guerre du Golfe et du conflit du Kosovo. Des insuffisances avaient alors été constatées chez les européens dans les domaines technologiques suivants : tir à longue distance et par tous temps, liaisons de données, transmission d'images en temps réel, brouillage offensif, observation tous temps, drones de surveillance et moyens rapides d'identification des cibles et d'évaluation des dommages.

Si des progrès significatifs ont été enregistrés depuis dans un certain nombre d'armées européennes, les américains ont dans le même temps effectué dans d'autres domaines de nouvelles avancées importantes qui creusent l'écart avec les européens au risque de rendre nombre des capacités de ces derniers obsolètes dans un cadre de concurrence ou de coopération avec l'armée ou les industries de défense américaines. Les domaines concernés sont les suivants : furtivité (domaine aéronautique en particulier), espace (recueil de l'information, alerte, transmissions, capacités de manœuvre, armes anti satellites), information et systèmes (création de réseaux, capacités à utiliser les potentialités du travail en réseaux et à associer systèmes et réseaux, efficacité du travail en réseaux, sécurité), avions sans pilote et précision des armes (obus à guidage GPS...).

Le gap tel que présenté par les américains a non seulement des aspects technologiques et financiers mais aussi capacitaires.

En effet, à l'issue de la première guerre du Golfe et du conflit en ex Yougoslavie, les européens ont reconnu des faiblesses dans les domaines suivants : mobilité, soutien logistique, efficacité opérationnelle, survivabilité et moyens de commandement, de renseignement, de préparation des missions, de contrôle des forces et de communication

Peu de lacunes sont aujourd'hui en passe d'être comblées car si les axes d'effort sont identifiés, la démarche visant à combler le déficit capacitaire est, aussi bien à l'UE qu'à l'OTAN, toujours fondée sur le volontariat des nations, nations qui s'accordent difficilement, ont, pour la plupart, tendance à diminuer plutôt qu'à augmenter leur budget de défense et, pour les plus importantes d'entre elles, cherchent à garder la cohérence de leur outil national de défense.

On note cependant des avancées dans les domaines du transport stratégique (programme A400M) et de la défense NBC.

Or, la transformation de l'armée américaine entraîne l'apparition d'un nouveau trou capacitaire avec la concrétisation du concept de « système des systèmes ».

Ce dernier est basé sur un échange massif, en temps réel, de données entre tous les participants jusqu'au plus bas niveau de la hiérarchie en utilisant pour cela comme relais tout un ensemble de moyens aériens et spatiaux tels que les satellites, les drones, les avions radar et les moyens de commandement aéroportés. Capteurs, décideurs, vecteurs, tireurs et munitions sont reliés au sein de réseaux permettant un tempo des opérations très rapide et des délais de remontée de l'information, de décision et de mise en œuvre des moyens très brefs.

Les britanniques développent un système analogue, le NEC (Network Enabled Capability) qui se veut interopérable avec le système américain et qu'ils proposent à l'OTAN.

D'autres nations européennes, comme la France, développent des capacités et des concepts nationaux assez proches mais ne sont pas aussi avancées que les américains et ne sont pas interopérables avec eux.

Les conséquences militaires du gap sont les suivantes :

- une interopérabilité réduite au minimum. En effet, le développement, chez les américains, au sein du « système des systèmes » du concept de « sensor to shooter » induit l'engagement, dans un délais très bref, par le vecteur le mieux positionné ou le plus approprié d'une cible détectée par un senseur du réseau. Or, d'une part, le très haut degré d'intégration des systèmes ainsi que la réactivité et la rapidité du processus rendent plus difficile la mise en œuvre de règles d'engagement nationales et donc le veto politique, et, d'autre part, pour être accepté dans le premier cercle d'une coalition menée par les Etats Unis, il faut faire montre d'une efficacité égale à celle des américains et, pour cela, être capable d'évoluer dans l'environnement décrit plus haut et donc de disposer d'unités ayant un très haut degré de compatibilité technologique avec les unités de l'armée des Etats-Unis, ce qui revient à équiper les unités européennes en systèmes d'information et de communication américains³ et à intégrer ces derniers dans les systèmes de combat et de commandement des unités européennes, avec tous les problèmes de compatibilité et donc de coût que cela induit⁴.

³ Liaisons de données tactiques 11, 16 et demain 22 en particulier

⁴ Insertion des MIDS et JTIDS dans les systèmes de combat et de communication par exemple

Il est probable que la plupart des unités européennes ne seront dotées que du minimum requis pour l'échange d'informations avec les unités ou commandements américains et ceci pour des raisons à la fois technologiques, économiques et politiques;

- une incapacité à avoir une quelconque influence sur le processus de transformation de l'OTAN et donc sur celui de l'armée américaine.

En effet, les innovations technologiques foisonnent et sont aujourd'hui quasiment exclusivement d'origine américaine; y sont associées innovations doctrinales et expérimentations qui, elles mêmes, se succèdent sur un rythme rapide. Incapables de suivre ce rythme et sans cohésion propre, les européens en sont réduits à adopter, via l'OTAN, les normes technologiques américaines, à développer avec retard des matériels analogues et, in fine, à copier ou adopter les doctrines du grand frère ;

- une tendance renforcée chez les américains à conduire des opérations de façon unilatérale.

En effet, l'OTAN est ressentie par le Pentagone comme une machine complexe, très lourde, potentiellement paralysante et militairement surclassée. La tendance est donc à ce que la mission fasse la coalition. La doctrine de référence, en opérations de coalition devient pour cette dernière la doctrine américaine et non celle de l'OTAN. S'agrège aux forces américaines, en fonction des missions, et essentiellement pour des raisons politiques, des contingents de pays tiers dont la valeur militaire n'est pas un paramètre essentiel;

- des forces européennes pour la plupart partiellement ou totalement exclues des opérations de haute intensité menées par les coalitions conduites par les Etats-Unis ceci, essentiellement pour cause d'incompatibilité avec les normes et matériels requis pour être intégrées dans les opérations en réseaux centrés.

Le gap a donc un impact négatif fort sur la valeur d'une coalition militaire américano - européenne. Ceci est fort dommageable à plus d'un titre car européens et américains partagent nombre de valeurs et d'intérêts.

1.2.Des valeurs et intérêts communs à défendre

Europe et Etats-Unis sont très proches à bien des égards.

En effet, même si la composition ethnique des deux unions tend de plus en plus à diverger, si, en Amérique, le souvenir des racines européennes s'estompe peu à peu, si un océan nous sépare et si les valeurs religieuses ne sont globalement pas vécues de la même manière de part et d'autre de l'Atlantique, les valeurs et le mode de vie des américains sont toujours, à des degrés divers, largement partagés par les européens. On peut citer, entre autres: la démocratie, l'état de droit, l'économie de marché et les droits de l'homme. Ces valeurs qui nous rassemblent sont d'origine européenne et issues, pour l'essentiel, de l'antiquité grecque et romaine, du christianisme et du siècle des lumières. Elles ne proviennent pas des autres grands pôles mondiaux que sont le Japon, la Chine, l'Inde, la zone musulmane ni même la Russie. On trouve même dans ces pays des forces puissantes qui véhiculent des valeurs contraires.

Union Européenne et Etats-Unis ont aussi une perception commune des menaces d'aujourd'hui et de demain: terrorisme islamique, prolifération des armes de destruction massive, crime organisé, déliquescence des états et conflits régionaux. Les années qui viennent de s'écouler ont montré tout l'intérêt qu'il y avait à coopérer ensemble pour éradiquer ces fléaux.

Europe et états Unis ont fixé et fixent toujours les règles du jeu international en transposant bien souvent au niveau mondial ce qui se pratique ou a été expérimenté avec succès chez eux. Les principes et modes de fonctionnement des organisations internationales sont la traduction des valeurs qui fondent les états nord américains et européens. Il importe que ceux ci restent soudés pour garder cette maîtrise du jeu international en particulier face aux grands pays émergents comme la Chine et l'Inde mais aussi face au monde islamique.

Américains et européens sont, ensemble, les gendarmes du monde et sont à l'origine de pratiquement toutes les interventions de l'ONU. S'appuyant sur la puissance et la capacité à travailler ensemble de leurs armées, disposant, entre autres, partout du contrôle de la haute mer et de la suprématie aérienne et spatiale, ils s'attachent à garantir l'ordre international et, en particulier, le respect des traités internationaux et l'intangibilité des frontières, frontières qu'ils ont eux-mêmes fortement contribué à tracer et à imposer. Si les européens n'ont pas les

moyens d'assumer seuls cette tâche, les Etats-Unis non plus. En effet, ces derniers ne peuvent se permettre, pour des raisons politique, financière, matérielle, logistique et humaine et même avec le renfort de troupes de l'ONU, de multiplier des interventions simultanées d'envergure.

Il importe, pour la stabilité du monde et pour que ce dernier soit géré à partir des valeurs que nous partageons, de garder sur les plans politique et militaire cette faculté, essentielle, d'agir ensemble.

Mais la défense des approvisionnements en matière première et, en particulier en hydrocarbures, nécessite aussi une coopération militaire entre l'Europe et les Etats-Unis.

En effet, les ressources énergétiques vont tendre à se concentrer dans un nombre de plus en plus réduit de pays aux intérêts et valeurs bien souvent différents des nôtres où production et exploitation sont étroitement contrôlés par les pays producteurs via des sociétés nationales alors que les économies occidentales sont soumises au jeu de l'offre et de la demande et apparaissent très dépendantes et vulnérables aux fluctuations des approvisionnements pétroliers.

Il est donc indispensable que les deux grands ensembles consommateurs d'énergie que sont l'Europe et les Etats-Unis soient capables de rétablir, par la force si nécessaire, les approvisionnements en pétrole ou en matières premières en provenance de tel ou tel endroit du globe s'ils advenaient à être coupés et si cette coupure menaçait leur stabilité économique, sociale ou politique.

Ce raisonnement est en particulier vrai pour l'Europe. En effet, malgré la globalisation de l'économie mondiale et des marchés, l'explosion des échanges intercontinentaux, malgré l'interdépendance de plus en plus étroite des économies, rien n'affirme que, dans une telle situation, les Etats-Unis s'impliqueraient automatiquement sans être directement menacés ou qu'ils ne seraient pas tentés de faire payer très cher à l'Europe, de façon directe ou indirecte, le prix de leur intervention. Ceci implique pour les armées européennes qu'elles soient en mesure d'intervenir rapidement et de détruire les forces militaires des états agissant seuls ou en coalition et qui viendraient à couper, en particulier, la route du pétrole, à utiliser l'arme du pétrole comme moyen de chantage ou à menacer les zones de production. Au-delà de la défense des valeurs du marché, il ne s'agit plus là de protéger uniquement le sol mais aussi les intérêts européens. L'approvisionnement en pétrole fait clairement parti de ceux là.

Europe et Etats-Unis ont là une même problématique d'approvisionnement de leurs économies en matières premières et plus particulièrement en hydrocarbures, ils doivent montrer qu'ils ont chacun les moyens de défendre leurs intérêts, qu'ils savent et qu'ils sont

prêts à coopérer militairement de façon étroite et efficace sur le terrain. Compte tenu du rapport de force alors établi à tous niveaux vis-à-vis de n'importe quel pays ou cartel producteur, l'alliance est dissuasive et incite, par conséquent, les pays producteurs à ne pas utiliser le pétrole comme une arme politique. L'Union Européenne seule ne l'est pas encore.

Enfin, nous sommes, des deux cotés de l'Atlantique attachés aux valeurs du marché : libre circulation des hommes, des biens et des idées, liberté d'association, libre concurrence, transparence, satisfaction du besoin client ... C'est donc ensemble qu'il faut défendre ces valeurs, par les armes si nécessaire, face aux forces qui cherchent ou chercheraient à imposer au monde des valeurs contraires.

1.3. Une nécessité pour permettre à l'Europe de s'affirmer

Comblant le gap est un moyen pour l'Europe de s'affirmer.

Il existe, en effet, un lien fort entre puissance globale et puissance militaire. Les Etats-Unis n'auraient pas acquis un tel rayonnement planétaire sans une armée puissante et victorieuse pendant des décennies sur quasiment tous les théâtres du monde. On admire les Etats-Unis pour leur richesse, le mode et la qualité de vie de leurs habitants, pour leurs pratiques, leur organisation, leur efficacité mais aussi pour leur force militaire. L'histoire récente a montré qu'ils étaient d'autant plus respectés qu'ils disposaient de la force militaire et de la volonté de s'en servir. De même, la France a assis son rayonnement au XVIII^e et XIX^e siècles sur une armée puissante.

A contrario, l'exemple du Japon d'aujourd'hui, condamné jusqu'à très récemment à pratiquer la diplomatie du carnet de chèques, montre régulièrement qu'il n'a pas les moyens de se faire entendre et d'imposer des solutions diplomatiques aux différents conflits qui déchirent la planète, et, par là même, les limites de l'influence de la puissance économique seule ; la Chine, pour sa part, malgré son fort poids territorial, économique et humain, n'a montré, si on n'excepte la récente crise du Darfour, que peu d'influence sur le règlement des crises internationales et ne peut assurer la pérennité de ses approvisionnements en hydrocarbures et matières premières, vitaux pour soutenir sa croissance économique, car trop faible militairement et sans capacité de projection crédible.

Autres exemples, s'il en est besoin : l'influence diplomatique et économique de l'Europe, ne lui permet pas, seule, d'empêcher la Corée du nord et l'Iran de se doter d'armes nucléaires, l'embargo économique contre l'Irak n'a pas empêché sa classe dirigeante de se

maintenir en place et de prospérer. Enfin, tous les analystes s'accordent à dire que c'est l'attaque de l'Irak et la rapide victoire américaine et non les sanctions internationales qui ont amené Kadhafi à renoncer à son programme d'armes NBC⁵.

Il est donc indéniable que la possession d'un outil militaire puissant et reconnu comme tel dans le monde contribuerait de façon décisive à faire sortir l'Europe du statut de géant économique mais nain politique pour la faire accéder au rang de puissance globale reconnue, écoutée et capable de faire respecter ses droits par tous en toutes circonstances et en tous lieux.

Comblé le gap apparaît être pour l'Europe le seul moyen d'avoir la certitude de disposer des moyens militaires suffisants pour se protéger contre toute menace et de librement défendre ses intérêts.

En effet, si rien n'est fait pour éviter le décrochage technologique, les américains ne se gêneront pas, demain comme aujourd'hui, pour faire des affaires avec tous les pays du monde qui ne représentent pas une menace potentielle pour eux en leur vendant des matériels de guerre d'un niveau inférieur à celui des armées américaines mais si possible meilleur que celui de leurs concurrents, en particulier européens et bien souvent beaucoup moins chers car bénéficiant de séries longues ou provenant des stocks de matériels déclassés de l'armée américaine. Si aucun effort n'est fait, les matériels européens deviendront inexportables car surclassés et trop chers ou verront leur exportation tributaire de l'accord des Etats Unis car partiellement ou totalement fabriqués sous licence américaine. Le besoin d'efficacité militaire et d'interopérabilité risque fort d'amener, dans un second temps, les pays européens à acheter de plus en plus américain signant par là même la disparition de l'industrie de défense européenne et donc celle de la liberté d'action de l'Union Européenne et de ses membres vis-à-vis des Etats Unis. Cette tendance est déjà manifeste notamment en Espagne.

Pour éviter une humiliation du type de celle infligée par les Etats-Unis à la France et à la Grande Bretagne lors de la crise de Suez de 1956, l'Europe a besoin d'une armée capable, si besoin, de tenir en respect l'armée américaine et d'une industrie de défense indépendante des Etats Unis, puissante et compétitive.

Comblé le gap est indispensable si l'Europe veut parler d'égal à égal avec les américains dans le domaine de la gestion des crises internationales.

⁵ Nucléaire Bactériologique Chimique

Le fait de disposer d'une armée puissante et à la pointe du progrès technologique permettrait à l'Europe de peser d'un poids déterminant dans les coalitions dont les Etats Unis ont le leadership voire même de proposer une alternative crédible au leadership américain et ce en particulier lorsque les modalités de règlement du conflit comprennent des combats de haute intensité. Elle lui permettrait de devenir force de proposition et d'entraînement sortant ainsi de son rôle de « valet » du grand frère américain.

DEUXIEME PARTIE : LES LIMITES DU DISCOURS

Après avoir montré pourquoi l'Europe devait combler le gap, il convient de procéder à une analyse plus fine afin de déterminer dans quels secteurs l'Europe doit concentrer ses efforts et jusqu'à quel point.

Pour cela, il nous semble indispensable de commencer par étudier ce qui pousse les américains à maintenir le lien transatlantique, en particulier leur investissement dans l'OTAN, et à cet effet, partant de la source, c'est-à-dire des objectifs de la stratégie des Etats-Unis, exposer leur impact sur la transformation de l'armée américaine et montrer comment ils utilisent cette transformation pour tenter de contrôler l'outil de défense européen. Nous verrons ensuite combien est important, en Europe, le poids du passé et des habitudes, combien il est difficile pour les européens d'adopter une attitude commune et quelle stratégie ils ont finalement adoptée face au gap.

2.1. Un instrument aux mains des Etats-Unis pour contrôler la défense européenne

Résumée de façon simplifiée, la stratégie américaine vise à façonner l'environnement international de façon à réduire le risque de conflit armé, dissuader les actes d'agression et en cas d'échec de la dissuasion, détruire l'adversaire.

Ces objectifs sont sous tendus par les fondamentaux suivants : la puissance des lobbies du complexe militaro industriel américain au sein du congrès et de l'administration Bush, le besoin du gouvernement de toujours fixer de nouvelles frontières à dépasser et de nouvelles menaces à combattre pour maintenir la cohésion de la nation, un sentiment de supériorité, une croyance de la validité dans tous les domaines du modèle américain, une volonté de lutter contre la tyrannie et de promouvoir la démocratie partout dans le monde, de rester en Europe et d'y contrôler la sécurité européenne, de mener la guerre contre le terrorisme au niveau mondial, une ambition d'assurer une domination totale dans l'espace, une volonté de dissuader la Chine, de garantir l'inviolabilité du territoire américain, d'éviter les pertes humaines, une tendance lourde à miser sur la technologie pour résoudre les problèmes et assurer leur suprématie ainsi qu'à utiliser la force militaire pour résoudre les situations conflictuelles.

Les objectifs de la transformation de l'armée américaine en sont la traduction concrète. Cette transformation bouleverse complètement le combat de haute intensité, elle a pour objectifs de protéger le territoire américain et les forces opérant outre mer contre les armes de destruction massives, projeter et soutenir les forces engagées sur des théâtres lointains, dénier à l'ennemi tout sanctuaire, augmenter le niveau d'emploi des technologies de l'information pour relier les différents types de forces américaines afin de leur permettre de combattre en interarmées, protéger les réseaux d'information contre les attaques, maintenir l'accès à l'espace et empêcher toute attaque ennemie des moyens spatiaux américains.

Pour atteindre ces objectifs, les américains considèrent qu'il leur faut acquérir la domination dans tous les domaines par la mise en œuvre des concepts opérationnels suivants : suprématie dans la manœuvre, engagement de précision, protection totale ou multidimensionnelle et logistique adaptée.

Ils s'appuient sur deux certitudes : l'efficacité et la légitimité de l'action préventive ainsi que le bien fondé de la politique de la canonnière à l'échelle mondiale.

A partir de ces concepts et certitudes, l'armée américaine développe des doctrines traduisant la volonté de s'imposer d'emblée (Rapid Decisive Operation), d'agir dans tous les champs d'action et d'influence physique et virtuel (Effect Based Operations – Information Operations) et d'exploiter toutes les opportunités, sans délais et de manière synchronisée (Network Centric Warfare).

L'effort américain se porte principalement sur les secteurs suivants :

- la défense antimissiles avec la constitution d'un réseau de senseurs établis sur terre et dans l'espace et relié à un réseau de vecteurs basés, sur terre, sur mer et dans l'espace ;
- la force expéditionnaire avec une modification en profondeur de cette dernière pour lui donner les caractéristiques suivantes: importance des forces spéciales et du renseignement, frappes de précision, supériorité informationnelle, modularité des forces, fonctionnement en réseau et souplesse d'emploi ;
- une nouvelle posture nucléaire avec le lancement d'études pour la réalisation d'armes à énergie réduite agglomérant forces conventionnelles et nucléaires dans un concept de dissuasion globale.

La transformation et la politique qui la sous tend sont bien au service d'objectifs nationaux qui visent, entre autres, à contrôler la défense européenne. En effet, alors que l'OTAN a été constituée pour répondre à la menace soviétique pesant sur l'Europe de l'ouest, elle s'est cherchée à la suite de l'effondrement de l'empire soviétique, une nouvelle raison d'être. Elle s'est étendue géographiquement vers l'est, a étendu son champ d'action au-delà de l'Europe, a commencé à se doter de forces et de structures de commandement projetables et s'est complètement réorganisée. Un commandement de la transformation de l'OTAN, SACT, a été créé et colocalisé avec celui de la transformation de l'armée américaine, JFCOM, à Norfolk, aux Etats-Unis, avec une seule et même tête pour les deux, américaine, et les deux grands commandements stratégiques fondus en un seul, SACEUR, basé en Europe.

La réforme de l'OTAN se trouve ainsi, de facto, subordonnée au processus de transformation de l'armée américaine et aux besoins de la guerre contre le terrorisme. L'OTAN évolue vers un réservoir de force et de soutien logistique au profit de coalition ad hoc sous conduite américaine, vers une force d'imposition de la paix et vers une organisation politique chargée d'apporter une caution morale avant et après l'action de ces coalitions.

Elle reste un réservoir d'interopérabilité en ce sens qu'elle définit les standards et normes des matériels destinés à être utilisés en commun ou à faire dialoguer les unités ou états majors des différentes armées. En cela, elle est un outil majeur de pénétration du marché européen par les industries de défense américaines.

L'OTAN tend à devenir une organisation bâtissant l'armée de supplétifs dont ont besoin les Etats-Unis pour leur propre politique et obligeant les états membres, au travers de la Nato Response Force, à modifier structures de leurs forces armées et matériels pour les aligner sur les standards américains.

La politique américaine se double, dans le domaine industriel d'acquisitions d'entreprises de défense européennes, de prises de participation ou de joint venture avec nombre de ces dernières. On peut citer, parmi d'autres entreprises concernées : l'entreprise de construction navale espagnole Izar, l'équipementier britannique BAE System, l'entreprise de construction navale allemande HDW, la division Bofors Weapons Systems du groupe suédois SAAB, l'industrie d'armement terrestre espagnole E.N Santa Barbara.

2.2. Une Europe désunie face à l'Amérique et organisant sa propre inefficacité militaire

Mais devant cette offensive, les européens peinent à réagir car leurs esprits sont très pénétrés de culture américaine, que le poids des habitudes est important et qu'ils ne mesurent en général pas bien le danger de la situation présente.

Les Etats-Unis sont aujourd'hui une hyperpuissance globale utilisant la mondialisation pour étendre son influence dans tous les domaines de la société.

Si rien n'est fait pour inverser le mouvement, l'Europe se condamne à voir ses élites émigrer, sa culture, ses domaines militaire, juridique et financier adopter progressivement les normes d'outre atlantique et son industrie de l'armement passer petit à petit sous contrôle de capitaux américains avec pour conséquence une colonisation des esprits par les idées américaines, un affaiblissement de l'esprit d'indépendance et de défense des européens, une vassalisation et une tendance au suivisme.

Un mouvement s'amorce, sous l'impulsion de l'Union Européenne mais il se heurte à bien des difficultés.

La première difficulté tient au fait que les esprits européens sont imprégnés de culture nord américaine. Le domaine où l'influence américaine est la plus marquée est certainement celui de la culture, en effet, les esprits sont imprégnés de films, téléfilms et émissions télévisuelles américaines pénétrant tous les jours en grand nombre dans les foyers essentiellement par l'intermédiaire de la télévision ; la langue internationale et, en fait, celle de l'union européenne est l'anglais, les universités les plus prestigieuses sont américaines et par conséquent, nos jeunes diplômés sortant de nos plus grandes écoles terminent, bien souvent, leur formation aux Etats-Unis. Les habitudes alimentaires se modifient aussi pour s'aligner sur les standards américains, la multiplication des « fast food » type « Mac Donald » en est l'exemple le plus marquant.

Dans le domaine financier, l'influence américaine est tout aussi importante. On assiste à une domination du marché mondial par les cabinets d'investissements et les courtiers en assurances anglo saxons ainsi qu'à une adoption par les entreprises des règles américaines dans les domaines juridiques et financiers et à une introduction de celles-ci dans les législations nationales via l'Union Européenne.

Dans le domaine militaire, l'OTAN est perçue par une majorité d'européens comme une assurance vie, la protection américaine comme bienveillante et bienvenue et l'adoption

des doctrines, tactiques, normes et standards américains comme une habitude dont beaucoup de militaires, par ailleurs, s'accoutument très bien.

Cette attitude générale de suivisme est un frein à une réaction unitaire des européens mais elle se double aussi de visions divergentes d'un pays à l'autre sur l'Europe et l'avenir du lien transatlantique.

La volonté d'interopérabilité avec l'OTAN est forte, mais nombreux sont les états qui restent en fait avec des appareils militaires structurés pour la défense des frontières même si plusieurs améliorent, à des degrés divers, leurs capacités de projection, de frappe en profondeur et de mise de leurs forces en réseaux.

Les divergences de fond portent surtout sur la vision de l'Europe et de l'avenir du lien transatlantique, divergences qui ne sont pas sans conséquences sur l'attitude adoptée par ces pays face au gap. Les lignes qui suivent donnent une approche de la complexité des divisions entre pays européens sur la nature et l'avenir du lien transatlantique

Prenons deux exemples parmi les nouveaux entrants :

la Hongrie manifeste un attachement fort au lien transatlantique seul garant à ses yeux de la sécurité de l'Europe. L'objectif prioritaire est l'interopérabilité avec l'OTAN. Ce pays est néanmoins favorable au développement de la politique européenne de défense mais sans duplications inutiles ;

la Pologne est elle aussi très attachée au lien transatlantique, elle voit dans l'OTAN et dans l'alliance avec les Etats-Unis, la seule garantie crédible face à une éventuelle résurgence de la menace russe.

Pour ce qui est de la position des grands pays de l'Union Européenne, prenons trois exemples:

la France cherche à construire une Europe puissance. Elle utilise l'Europe comme vecteur et support des intérêts français et souhaite bâtir des champions industriels européens avec forte présence française. Elle est attachée à l'OTAN mais cherche, à terme, à remplacer la relation qui existe, dans le cadre de l'OTAN entre les Etats-Unis et chacun des pays européens par une relation directe entre les Etats-Unis et l'Union Européenne. Elle tient aussi à garder sa faculté d'agir de façon autonome.

Pour la Grande Bretagne, le lien transatlantique revêt une importance essentielle. La capacité des armées britanniques à travailler étroitement avec les Etats Unis est, pour elle, une clef des succès futurs. Elle veut éviter la création d'une Europe puissance qui s'opposerait aux Etats-Unis et optimiser à son profit sa position de passerelle entre Etats Unis et Europe.

Comme la France, la Grande Bretagne cherche à garder une capacité d'action autonome dans tous les domaines.

Pour l'Allemagne, l'OTAN est le pilier essentiel de la défense collective européenne et de l'emploi des forces armées. L'Union Européenne s'engage, par l'intermédiaire de la PESD, si l'OTAN ne veut ou ne peut pas agir. Le chancelier souhaite une réforme de l'OTAN donnant plus de poids aux pays de l'Union Européenne. La coopération européenne en matière d'armement est vue, outre Rhin, comme source d'économies. L'Allemagne n'envisage pas d'augmenter son effort de défense dans l'avenir mais se dote d'une capacité de projection.

Enfin, prenons trois exemples parmi les poids moyens :

pour l'Espagne, la défense et la sécurité collective doivent rester prioritairement assurées par l'OTAN avec une perspective européenne. Ce pays développe des liens avec les Etats Unis par Amérique Latine interposée et fait évoluer les fondamentaux de l'appareil militaro-industriel en y laissant la prédominance d'une forte influence américaine.

La Suède est attachée au maintien de la neutralité du pays. Elle participe aux travaux et exercices de l'OTAN dans le cadre du Partenariat pour la Paix et à l'état major de l'UE. Elle a développé pendant la guerre froide un outil industriel de défense puissant et extrêmement diversifié. On assiste à une multinationalisation des entreprises. Ce pays à l'ambition de participer à la restructuration des industries de défense européennes tout en poursuivant l'approfondissement de sa collaboration avec les Etats unis.

L'Italie souhaite garder sa prééminence à l'OTAN qui est revendiqué comme le fondement de la politique de défense italienne. Pour ce pays, l'UE doit renforcer son poids et son autonomie pour devenir le pilier européen dans la relation transatlantique. La politique officielle est de laisser une grande liberté aux industries de défense pour organiser des alliances avec les partenaires étrangers.

Ces nombreuses divergences ne facilitent pas l'adoption d'une position commune face au gap.

Au-delà de cette attitude de suivisme vis-à-vis des américains et des divergences de positions sur la construction européenne et l'avenir du lien transatlantique, les pays européens partagent officiellement l'ambition de parvenir, à terme à une défense européenne commune.

Cependant, malgré l'article 1-41 alinéa 2 du projet de constitution européenne qui spécifie que la politique de sécurité et de défense commune doit conduire progressivement à une défense commune, on constate à la lecture de ce projet que les divergences entre états se

traduisent par une absence de volonté de développer une véritable puissance militaire européenne.

En effet, le lecteur relève, entre autres, que la politique de sécurité est du domaine du ministre des affaires étrangères de l'Union Européenne, les décisions concernant la politique étrangère et la sécurité sont prises à l'unanimité, toute action internationale menée par un des membres et pouvant affecter les intérêts de l'Union doit faire l'objet d'une consultation avec les autres membres, la politique de sécurité s'appuie sur des moyens civils et militaires, en privilégiant les premiers, la volonté de certains membres d'établir des coopérations structurées permanentes peut être bloquée par une minorité d'états membres et que les critères d'adhésion à l'Europe n'intègrent pas de critères de défense.

L'Union Européenne fait structurellement des armées européennes un instrument au service de et subordonné à sa diplomatie tout en laissant aux états membres leur pleine souveraineté quant à la décision d'emploi de leurs propres armées.

On notera que l'emploi des forces armées sous la bannière de l'Union requière le consensus des pays membres, consensus qui ne va pas de soi compte tenu du nombre et de la diversité des états membres. Cette nécessaire unanimité joue en défaveur de décisions et de réactions concrètes, rapides et musclées et est potentiellement très handicapante voire paralysante pour le chef militaire à la tête d'une opération européenne de haute intensité.

Par ailleurs, les incessants compromis entre états membres ont engendré un foisonnement d'organismes militaires multinationaux alors que les forces associées restent modestes.

D'autre part, les forces européennes de l'alliance atlantique utilisent standards et doctrines de l'OTAN et les unités et principaux états majors opérationnels sont tour à tour partie intégrante de la force de réaction rapide de l'alliance (NATO RESPONSE FORCE) qui leur impose un cycle rigide de préparation, entraînement et déploiement. Compte tenu, en outre, des engagements des différents pays membres dans des opérations nationales ou sous mandat de l'ONU, il apparaît difficile, de disposer, sous faible préavis, d'une force de projection européenne distincte, cohérente, comprenant les membres non OTAN de l'UE, répondant à des critères définis par l'Union et entraînée par elle.

Tout ceci laisse là encore peser le doute sur l'efficacité de la PESD pour des opérations d'envergure autres que de maintien de la paix dans des zones préalablement pacifiées. Et encore faut-il, pour réussir ces dernières, que les forces européennes projetables

ne soient pas transformées en du tout « hightech » à effectifs réduits. Les enseignements des opérations en Irak sont significatifs à cet égard.

Divergences intraeuropéennes, suivisme et manque d'ambition se répercutent dans le contenu du projet de constitution. En effet, par l'article I.40, les européens se lient aux Etats-Unis, affirmant solennellement d'une part respecter les obligations des états membres découlant du traité de l'Atlantique Nord et d'autre part que la politique de sécurité et de défense de l'Union est compatible avec celle de l'OTAN.

Enfin, la faiblesse et la baisse continue des ressources allouées à la défense par les Etats membres, hormis la Grande Bretagne et la France ainsi que la réduction continue des effectifs des forces armées européennes amplifient les doutes sur les capacités d'aujourd'hui et la volonté de parvenir à terme à une défense européenne commune.

2.3.L'Europe d'abord, l'alliance avec les Etats-Unis ensuite

Malgré cette attitude de suivisme vis-à-vis des Etats Unis, les divisions entre européens et le manque d'ambition du projet de constitution européenne dans le domaine de la défense, une stratégie européenne prend forme pour répondre aux défis de notre temps.

Le document de référence en la matière s'intitule l'« European Security Strategy⁶ ». Il s'agit pour les européens de s'organiser pour faire face aux menaces identifiées comme étant le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, les conflits régionaux, la déliquescence des états, le crime organisé. Il s'agit aussi de construire la sécurisation du voisinage de l'Europe en promouvant une bonne gouvernance dans les états situés au sud et à l'est de l'Union Européenne et en établissant avec eux une coopération étroite. Il s'agit enfin de construire un ordre international s'appuyant sur un système multilatéral efficace et des règles à appliquer par tous mais aussi de s'engager pour faire respecter le droit international. Les européens rappellent dans ce document la prééminence des Nations unies et du conseil de sécurité dont ils s'engagent à renforcer l'efficacité.

Contrairement aux Américains, pour qui la guerre est avant tout expéditionnaire, les Européens sont très marqués par le souvenir des pertes et destructions immenses infligées sur leur sol et dans leur chair par les derniers conflits mondiaux, ils sont, plus que leurs voisins d'Outre Atlantique, imprégnés de cette culture du compromis et de la négociation internationale sans qui le fonctionnement de l'Europe ne serait pas possible, ils se savent

⁶ Approuvé par le conseil européen le 12 décembre 2003

vulnérables, ne croient pas qu'il puisse en être autrement et vivent, contrairement aux américains, à proximité d'un monde particulièrement instable, traversé de multiples lignes de fracture géopolitiques, avec qui ils entretiennent des liens étroits. Ils cherchent donc à promouvoir leurs valeurs de façon négociée en agissant au travers d'une stratégie d'influence consensuelle, légitime au regard du droit international, mettant l'accent sur la prévention des crises, faisant appel à des capacités aussi bien civiles que militaires en maintenant la violence au plus bas niveau. Dans la relation transatlantique, l'objectif affiché est d'établir un partenariat efficace et équilibré entre l'Europe et les Etats-Unis.

Sur le plan stratégique, l'Amérique d'aujourd'hui est d'abord en quête d'invulnérabilité alors que l'Europe cherche avant tout à s'affirmer comme puissance tranquille.

Si la vision stratégique des américains et des européens est différente, celle de la guerre l'est tout autant.

Les états européens visent la stabilité internationale, ils privilégient la prévention des conflits, l'approche multilatérale et placent les organismes internationaux comme l'ONU au centre de la gestion des crises.

La prévention qu'affectionnent particulièrement les européens a pour but d'éviter l'apparition de situations potentiellement dangereuses et à contenir les crises et les conflits au plus bas niveau possible. Elle s'exerce de façon globale, par toute une gamme de mesures d'ordre diplomatique, économique, culturel, humanitaire et militaire qui doivent être mises en œuvre de façon coordonnée. L'usage de la force n'est accepté qu'en dernier recours.

L'approche que les Etats-Unis ont de la guerre est un peu différente. Le recours à la force peut être envisagé de manière précoce, notamment pour prévenir les modes d'action asymétriques. Le gouvernement américain se méfie en outre de toute approche multilatérale contraignante.

L'Europe a défini les moyens nécessaires à la réalisation de ses ambitions. Ainsi, dans les domaines organisationnels, opérationnels, capacitaires et industriels, les actions suivantes ont été décidées :

- dans le domaine industriel et technologique :

- l'élaboration d'un plan d'action, ECAP⁷, visant à réduire les lacunes capacitaires identifiées par rapport à la conduite des missions dites de Petersberg, suivi de la mise en place de dix neuf groupes de projet pour mettre en œuvre les solutions proposées ;

- la création de l'OCCAR⁸, organisme destiné à rationaliser la coopération et conduire les programmes d'armement communs des pays membres;

- la création de l'Agence Européenne de l'Armement avec pour missions de développer les capacités de défense dans le domaine de la gestion de crises, de promouvoir et renforcer la coopération européenne en matière d'armement, de contribuer à mettre en œuvre des politiques et des mesures d'application visant à renforcer la base industrielle technologique et de défense européenne et à promouvoir la recherche ;

- dans les domaines capacitaire et opérationnel :

- la création d'une capacité à déployer une force de 60000 hommes projetable en 60 jours pour une durée d'un an, appuyée par 400 avions de combat et 100 navires ;

- l'accès aux capacités de planification de l'OTAN (accords de Berlin +);

- à l'horizon 2010 (Headline Goals 2010) la réalisation de la transformation de la cellule de coordination de transport aérien stratégique, EACC⁹, en commandement européen du transport aérien , création de 9 groupements tactiques de 1500 hommes chacun déployables en 15 jours, la mise à disposition de l'UE d'un groupe aéronaval et l'amélioration du déroulement des opérations européennes par la mise en réseau des équipements et moyens de communication spatiaux et terrestres;

- dans le domaine organisationnel :

la mise en place d'un état major permanent de l'Union Européenne, d'un centre de situation conjoint civil et militaire, d'une cellule de planification civilo militaire, activée en cas de besoin, le tout venant en soutien du haut représentant pour la PESC et du Comité Militaire de l'Union Européenne (CMUE), plus haute instance militaire de l'Union.

⁷ European Capability Action Plan

⁸ Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement

⁹ European Airlift Coordination Cell

Les moyens dont cherche à se doter l'Europe sont adaptés à sa stratégie, à ses objectifs et au regard qu'elle porte sur l'action armée. La notion de gap doit donc être réexaminée car de part et d'autres de l'Atlantique car les moyens sont adaptés à deux projets différents.

Il est clair que les européens doivent d'abord combler l'écart entre la réalité et l'objectif capacitaire identifié comme étant nécessaire à l'accomplissement des missions qu'ils se sont donnés. C'est donc de ce gap là qu'il faut d'abord s'inquiéter et ce, à juste titre.

En effet, les lacunes capacitaires et technologiques identifiées sont aujourd'hui loin d'être comblées et l'organisation de l'Europe de la défense piétine, souffrant d'une part de la présence de l'OTAN et, d'autre part, de la volonté des gouvernants d'éviter la duplication des moyens.

Il est aussi clair, nous l'avons montré, que si le regard de l'Europe sur le monde est différent de celui des Etats Unis, il n'en est pas très éloigné et que le besoin de coopération est réel.

Mais s'il faut que les européens et américains soient capables d'agir militairement ensemble, il faut aussi veiller à ce que l'Europe garde son indépendance et des moyens propres suffisants pour réaliser son projet tout en laissant aux états membres les moyens de défendre par les armes leurs intérêts propres sur des théâtres extraeuropéens.

Un des dangers qui guette les européens est celui de voir l'OTAN devenir, avant tout, une machine à reformater les armées européennes à seule fin que ces dernières soient en mesure de servir de réservoir de forces compatibles dans leur fonctionnement et équipements avec les façons d'agir du corps expéditionnaire américain.

Enfin, l'Europe a d'autres priorités que le développement d'un outil de défense puissant.

En effet, l'Europe se heurte à des contraintes financières lourdes. Les états membres rechignent à augmenter leur contribution alors que les besoins liés à l'élargissement de l'Europe vers l'est sont très importants et que les pays anciennement bénéficiaires des fonds structurels se battent pour garder la manne européenne. L'Union fait clairement porter sa priorité sur la mise à niveau des sociétés des nouveaux entrants.

Les pays européens sont confrontés à la mondialisation et au vieillissement de leur population qui mettent à mal leur modèle de société aux budgets sociaux colossaux. Les déficits s'accumulent et la faible croissance ne semble pas être de nature à dégager des ressources importantes pour la défense.

Nous allons donc tenter de trouver des solutions d'une part pour combler ce gap, c'est-à-dire pour donner à l'Europe l'outil de défense dont elle a exprimé le besoin, d'autre part pour doter l'Union de moyens convaincants, c'est-à-dire qui soutiennent dans leurs catégories la comparaison avec ce qui se fait de mieux dans le reste du monde, et enfin, pour permettre à nos armées d'agir sur le terrain en coopération efficace avec l'armée américaine, tout cela en évitant que ces solutions viennent creuser un peu plus les déficits publics.

TROISIEME PARTIE : LES ACTIONS A MENER

3.1. Des mesures à prendre dans le domaine stratégique

Il convient tout d'abord de faire évoluer l'OTAN, en effet :

- l'organisation actuelle est une machine à configurer les armées européennes pour qu'elles s'intègrent au mieux aux forces américaines et aucunement l'inverse. L'Europe a besoin de penser d'abord intégration des forces européennes en vue de répondre à son projet et ensuite coordination avec les forces américaines ;
- la façon dont sont élaborés les STANAG¹⁰ favorise l'adoption pure et simple des normes américaines et donc l'acquisition de matériels américains par les européens, il convient donc de se mettre d'accord entre européens sur les normes et standards des matériels dont nous exprimons un besoin commun avant de discuter avec les américains. Cela permettrait, en outre, de définir des normes d'interopérabilité communes à toutes les armées des pays membres de l'Union Européenne y compris celles qui ne font pas partie de l'OTAN. Il est cependant essentiel de trouver un mécanisme qui empêche, sur ces sujets, la stérilisation des débats et la paralysie de la décision.

Ainsi, il apparaît important de remplacer le dialogue transatlantique interétatique qui se tient aujourd'hui au sein de l'OTAN sur les questions de défense par un dialogue Union Européenne - Etats-Unis autour duquel l'OTAN pourrait se reconfigurer.

Il convient ensuite de faire évoluer l'Union Européenne et tout d'abord de revoir la place du Comité militaire.

En effet, la future constitution européenne introduit une clause de défense collective entre les états membres. L'adoption de cette clause conjuguée à la création de la force de gendarmerie européenne donne l'occasion à la défense européenne de s'affirmer, aux yeux

¹⁰ STANdard AGreement

des politiques et du grand public, comme autre chose qu'une force de police. La défense européenne ne sera donc plus seulement le bras armé de la politique étrangère de l'Union.

Cette constitution peut donc être un puissant moyen aux mains des militaires pour s'affranchir de la tutelle de la diplomatie européenne. Une subordination directe du Comité Militaire au Conseil Européen paraît alors possible et probablement souhaitable. Cela permettrait au pouvoir politique de mieux traiter de la défense européenne dans son ensemble, à celle-ci de gagner en cohérence et aux militaires de défendre leurs besoins à un meilleur niveau.

Mais ceci apparaît insuffisant, il faut probablement aussi revoir les conditions d'adhésion à l'Union.

En effet, si certains nouveaux pays entrant dans l'Union arrivent avec un appareil militaire formaté par l'OTAN ou en voie de l'être, d'autres ne sont pas membres de cette alliance. Se pose alors le problème de l'interopérabilité des armées de ces derniers avec les autres armées européennes.

Rien aujourd'hui ne pousse les pays entrants non OTAN à faire des efforts dans ce sens. Il n'existe en particulier aucune structure qui détermine les normes d'interopérabilité des forces armées de l'Union. Il apparaît donc souhaitable d'introduire des critères militaires dans les conditions d'adhésion à l'Union Européenne. Ceci pourrait revenir à exiger une mise à niveau minimale des armées des pays candidats à réaliser avant la date d'entrée officielle de ces derniers dans l'Union.

Mais cela apparaît là encore insuffisant, l'idéal serait de créer des structures permanentes chargées de maintenir l'interopérabilité des forces européennes. Ces structures pourraient être intégrées dans l'agence européenne de l'armement et cette dernière représenter les pays de l'Union Européenne à l'OTAN pour établir des normes communes d'interopérabilité avec les autres pays de l'alliance. Ainsi la cohésion opérationnelle de la défense européenne et donc sa capacité d'action militaire pourraient être renforcés sans que celle de l'OTAN soit mise à mal.

Par ailleurs, le potentiel représenté par l'appartenance de la PESD à l'Union Européenne et donc les possibilités ouvertes dans le domaine de la coopération entre domaines civils et militaires en vue de résoudre les crises internationales ne paraît pas assez exploité. Il serait utile de formaliser un concept de gestion de crise qui définisse les rôles et

les actions des militaires, des institutions internationales, régionales ou locales, ainsi que des acteurs de la société civile, dans toutes les phases: opérations militaires, sécurisation, stabilisation et reconstruction. La PESD se démarquerait ainsi mieux de l'OTAN et les capacités d'action extérieures de l'Union y gagneraient en efficacité et en visibilité.

D'autres mesures apparaissent utiles ainsi, chacun sait qu'un espionnage économique efficace peut contribuer de façon non négligeable à réduire les coûts de recherche et développement et donc à baisser les coûts des armements. Il apparaît important que les pays membres de l'Union Européenne s'organisent en ce sens, unissent leurs forces et orientent les efforts de leurs services de renseignement sur les entreprises de défense extérieures à l'Union.

Enfin, les missions de Petersberg comportent le rétablissement de la paix. Cela entraîne la nécessité pour les européens de disposer de capacités d'entrée en premier dans un théâtre hostile capables de triompher d'un ennemi éventuellement doté de moyens militaires conséquents. Le concept de Network Centric Warfare, repris par l'OTAN, permet indéniablement d'accélérer le processus décisionnel et donc l'efficacité de l'action militaire. Il convient de le développer à la lumière du besoin européen et de ne pas se rendre esclave de la technologie américaine. La mise en place d'un NCW européen à base d'équipements européens mais compatible avec le NCW américain est à rechercher.

Il convient par ailleurs de continuer le mouvement de mutualisation des moyens sans que cela entrave la capacité des états membres à agir seuls s'ils le souhaitent. Les efforts peuvent être poursuivis dans les domaines des systèmes d'information et de communication, de la logistique (mutualisation des moyens militaires de transport maritime par exemple), du renseignement et du soutien médical.

3.2. Des mesures à prendre dans le domaine financier

Si sur le plan stratégique certaines mesures peuvent contribuer à combler le gap, il en est de même sur le plan financier.

Ainsi, comme nous allons l'exposer, il convient de mieux financer l'innovation, de mettre en œuvre des mécanismes permettant de garder le contrôle des entreprises stratégiques, d'inciter l'étranger et les Européens à acheter européen, d'ouvrir les marchés de façon identique des deux côtés de l'Atlantique, de produire moins cher en Europe, d'aider les

entreprises à se prémunir contre le risque de change et de faire en sorte que l'argent consacré à la défense soit mieux dépensé.

Comme nous l'avons montré, l'Europe souffre d'un retard certain en matière de Recherche et Développement par rapport aux Etats Unis. Favoriser la création de fonds de capital risque spécialisés dans le domaine des technologies que les armées européennes cherchent à développer permettrait d'encourager la recherche tout en évitant de grever les finances publiques.

Pour mieux protéger le capital des entreprises européennes d'intérêt stratégique en général et de défense en particulier, il convient d'encourager le développement de puissants fonds de pension et d'investissements européens.

Pour mieux protéger ces entreprises elles mêmes vis-à-vis de l'espionnage, il convient aussi de garantir l'existence de puissantes entreprises européennes d'assurance. En effet, ces dernières sont, par nature, détentrices d'informations particulièrement sensibles sur les entreprises clientes et il est particulièrement important que les entreprises européennes d'intérêt stratégique aient les moyens de ne pas voir ces informations exploitées directement ou indirectement par des gouvernements ou des firmes étrangères.

Pour allonger les séries et donc réduire les coûts tout en assurant l'indépendance d'approvisionnement des pièces détachées et le contrôle de la maintenance de niveau industriel, il convient :

- d'encourager les pays membres à acheter européen en leur proposant de sous traiter ou de produire chez eux ou en leur accordant des facilités de paiement ;
- de mieux promouvoir à l'exportation les matériels construits en coopération européenne en impliquant mieux les pays constructeurs et en fournissant des services globaux de niveau européen ;
- de proposer un accompagnement économique au niveau européen à tout contrat conclu par une firme transnationale européenne avec un pays tiers ;
- de proposer aux pays tiers intéressés de les impliquer financièrement dans le développement des grands programmes moyennant une participation de leurs firmes nationales.

Le marché américain des matériels de défense est extrêmement fermé. Dans la pratique, il est impossible aux entreprises européennes de prendre le contrôle d'entreprises de défense américaines et très difficile d'obtenir des marchés outre Atlantique. L'inverse n'est pas vrai comme nous l'avons vu plus haut.

Afin de favoriser la naissance d'une industrie de défense européenne indépendante, il apparaît important d'encadrer très strictement les rachats, prises de participation, alliances et « joint venture » dont font l'objet les entreprises européennes et d'adopter les mêmes règles que les américains en matière d'ouverture des marchés des matériels de défense.

Pour diminuer les coûts de production, il convient de délocaliser toutes les productions de matériels de défense qui peuvent l'être dans les pays de l'Union qui offrent des coûts de main d'œuvre faibles.

Il convient par ailleurs d'utiliser chaque fois que possible les technologies duales et les normes civiles.

Pour assurer la solidité financière des entreprises européennes de défense, il convient de les prémunir contre le risque de change et par conséquent d'encourager la conclusion de contrats à l'import et à l'export en euros.

Si la France et la Grande Bretagne effectuent un effort de défense considérable, ce n'est pas le cas des autres pays européens. Afin de dégager de la ressource financière et dans un souci de justice, il convient d'équilibrer la charge des dépenses militaires au prorata des PIB des états membres de l'Union.

Pour dégager des marges financières au profit de la défense, il serait souhaitable de diminuer les charges sociales, et, partout où cela apparaît rentable et opérationnellement acceptable, d'externaliser les services de soutien aux armées et de leur donner une dimension européenne, de faire entretenir le matériel par les sociétés qui l'ont vendu et de développer les formules de leasing.

3.3. Des mesures à prendre dans le domaine Recherche et Technologie

Si sur les plans stratégique et financier certaines mesures peuvent contribuer à combler le gap, il en est de même dans le domaine de la recherche et de la technologie

Ainsi, comme nous allons l'exposer, il convient, dans ce domaine, de faire respecter les engagements du sommet de Lisbonne, de disposer de la ressource humaine adaptée au besoin, de mieux coordonner les efforts de recherche, de développer des pôles de compétences et de mieux défendre le savoir faire industriel

En effet, à la suite du sommet de Lisbonne, les pays européens se sont engagés lors du sommet de Barcelone en 2002 à accroître leurs propres dépenses de Recherche et Développement pour les porter à 3% de leur PIB d'ici 2010 et d'obtenir que les deux tiers des investissements dans ce secteur le soit par le secteur privé.

Alors que le budget fédéral américain finance de façon massive la recherche en particulier au travers de celui du Pentagone, en Europe, on est encore loin du compte.

Il convient de rappeler aux différents pays le caractère crucial de leurs engagements et de mettre éventuellement en place un système de pénalités.

La recherche publique effectuée par des chercheurs fonctionnarisés se montre improductive. Les cursus scientifiques connaissent une certaine désaffection. Les Etats-Unis sont plus attractifs que l'Europe pour les chercheurs. Ceci contribue de façon conséquente à l'élargissement du gap technologique entre les deux rives de l'Atlantique.

Pour contrer ces phénomènes, il convient de développer un statut et une gestion des ressources humaines dynamisantes pour les chercheurs, d'accroître leur mobilité entre les universités et les entreprises et d'attirer les hauts potentiels scientifiques du tiers monde par une politique d'immigration volontariste et ciblée.

L'intensité des relations sciences - industries est plus forte aux Etats-Unis qu'en Europe. La productivité de la recherche publique dans certains pays européens comme la France est considérée comme plutôt faible.

Il convient de mieux coordonner les recherches publiques et privées en invitant les entreprises privées à participer à la définition des objectifs de la recherche publique. Mais il faut aussi mieux coordonner les recherches civiles et militaires, en France en particulier (la Loi Organique Relative à la Loi de Finance se présente dans ce pays comme un outil permettant d'aller dans ce sens au moins pour ce qui est des investissements publics). Il convient enfin de fédérer les efforts étatiques de recherche ou tout au moins d'ouvrir davantage les programmes de recherche et développement nationaux aux collaborations transnationales européennes.

Il est bien connu que les projets naissent de la rencontre des hommes. Il convient de tenter de regrouper, par pôles de compétence : universités, laboratoires de recherche, investisseurs et entreprises travaillant dans le domaine de la défense afin de constituer, en Europe des pôles de compétence économique spécialisés dans les technologies de défense et les technologies duales. Le rassemblement de nombreuses PME travaillant toutes sur le même domaine en un même lieu géographique commun avec celui des universités et doté de toutes les infrastructures nécessaires à un rayonnement mondial est de nature à brasser les connaissances, à faire se rencontrer les hommes, à attirer les investisseurs et donc à faire naître entreprises et projets innovants pour le plus grand bénéfice des armées européennes.

La défense de la propriété intellectuelle au niveau mondial est essentielle pour permettre aux entreprises, centres de recherche, universités et chercheurs d'une part de défendre leur savoir et savoir faire, d'autre part, d'éviter de dépendre de brevets étrangers et enfin de proposer des matériels performants sans que ceux-ci soient immédiatement copiés à moindre frais par la concurrence. Ceci est particulièrement vrai dans le domaine de la défense. Nos amis anglosaxons, en particulier, pratiquent l'espionnage industriel de façon très organisée, notamment au travers du réseau Echelon.

Il convient de suivre de près les progrès de l'harmonisation et de l'application des régimes de droits de propriété intellectuelle (brevets, droits d'auteur, secrets de fabrication, protection des modèles...) au niveau international, de mieux cibler ce qui doit être breveté afin de ne pas bloquer la recherche et d'assurer une gestion plus efficace de ces droits.

Si sur les plans stratégique, financier et dans le domaine de la Recherche et Technologie certaines mesures peuvent contribuer à combler le gap, il en est de même sur le plan industriel. Ainsi, comme nous allons l'exposer, il convient, dans ce domaine, de mieux harmoniser les besoins, de promouvoir l'innovation industrielle, de réduire les temps de spécification, développement, production des matériels militaires, de développer les appels d'offre communs et de terminer le mouvement de concentration des entreprises de défense.

3.4. Des mesures à prendre dans le domaine industriel

Pour avoir une industrie de défense européenne plus performante et donc réduire le gap entre Etats-Unis et Europe, il faut sinon dépenser plus du moins dépenser mieux. Et pour

dépenser mieux, il convient de commencer par harmoniser les besoins à long terme entre pays européens et de lancer chaque fois que possible les études de prospective en commun. L'élaboration d'un plan prospectif européen à 30 ans serait très certainement source de cohésion et d'économie et permettrait aux armées de bénéficier in fine de l'effet de série dans un plus grand nombre de domaines.

Les pays européens sont trop peu spécialisés dans le domaine des hautes technologies et souvent trop présents dans les technologies moyennes directement concurrencées par l'Asie¹¹. Il convient de soutenir, au niveau national et européen, la création d'entreprises et les efforts d'innovation technologique des PME. Le lancement de grands chantiers européens de haute technologie comme GALILEO est de nature à soutenir la recherche et l'innovation industrielle dans le domaine des technologies duales.

Afin de lancer des appels d'offre en commun, il serait utile que les états européens harmonisent leurs procédures de passation de marché dans l'Union Européenne. Il serait aussi utile que les appels d'offre émis par les états soient systématiquement européens.

Si les mouvements de concentration dans l'industrie de défense aéronautique sont bien avancés en Europe, ce n'est pas le cas de l'industrie d'armement naval et terrestre.

Les mouvements de concentration doivent se poursuivre pour donner à nos industriels la taille critique leur permettant d'affronter leurs concurrents américains sur le marché international avec une offre portant sur une large gamme de produits à coût et niveau technologique comparables.

A défaut et sans des efforts étatiques supplémentaires substantiels dans le domaine de la recherche et développement sur les technologies duales ou militaires, il leur faudra inéluctablement se replier sur des niches technologiques où elles seront en mesure de maintenir leur excellence. Le reste de l'armement se résignant alors à n'être que pâle copie des matériels américains affichant de surplus un retard technologique certain.

Il convient aussi de bien prendre en compte les aspects sociaux dans ses restructurations et de ne pas vider certaines entreprises de leur substance et donc certains bassins d'emploi par le seul jeu des rachats d'entreprises. Il conviendra en particulier de veiller à ce que l'Europe ne soit pas partagée entre une Europe de la main d'œuvre où seront

¹¹ Rapport de Jean Louis Beffa sur l'innovation industrielle janvier 2004

concentrées les usines tournevis et une Europe du savoir ou se situeront centres de recherches et directions d'entreprises. Les garanties juridiques devront aussi être données aux pays membres afin que ces derniers puissent au besoin utiliser toutes les ressources de l'industrie d'armement européenne en cas d'opération nationale conduit par l'un d'entre eux. Par ailleurs, le contrôle des exportations d'armement et des transferts de technologies militaires et duales devra être piloté de façon étroite par l'Union Européenne, les situations de monopole empêchées et l'influence du complexe militaro industriel européen sur les propositions de la commission ainsi que les décisions du conseil et du parlement européen juridiquement limitée.

CONCLUSION

La réduction du gap doctrinal, technologique, capacitaire entre les Etats-Unis et l'Europe n'est pas une fin en soi. Une telle politique ne peut qu'aboutir à une course aux armements entre amis ruineuse et nuisible.

L'Europe doit d'abord se positionner par rapport à ses objectifs stratégiques et, en particulier, se doter effectivement des moyens qu'elle a identifiés comme nécessaires pour les atteindre. Elle doit par ailleurs veiller à ce que le niveau technologique de ses armées soit suffisamment dissuasif par rapport à tout agresseur potentiel et qu'il lui permette de mener, en toute indépendance, les opérations extérieures conformes aux ambitions qu'elle a exprimées.

Cependant, l'alliance avec les Etats-Unis est très importante pour garantir la stabilité du monde, il apparaît important que l'Europe veille à ce que soit maintenue et si possible améliorée cette capacité à travailler ensemble.

Les mesures préconisées pour atteindre ces différents objectifs visent principalement à mieux soutenir, orienter et protéger la recherche et l'innovation en Europe, à doter l'Europe d'une véritable politique d'espionnage industriel, à réduire le nombre des grandes industries de défense européennes, à préserver leur indépendance par rapport au reste du monde, à produire moins cher, à harmoniser les besoins, à faciliter l'achat de matériels européens par les armées de notre continent, à dépenser mieux, à bâtir une organisation en réseau centrée militaire européenne, à transformer l'OTAN pour en faire une organisation politico militaire centrée sur la relation Etats-Unis - Union Européenne et à donner plus de poids aux militaires dans les institutions européennes.

Ces mesures ne seront peut être pas suffisantes si l'Europe ne fait pas, en parallèle, un effort pour raviver la créativité ainsi que le goût du risque et de l'entreprise de ses citoyens au travers d'une politique de rajeunissement de sa population et si elle n'arrive pas, à l'image des Etats Unis à fédérer et mobiliser ses citoyens autour d'un idéal de dimension planétaire.

Bibliographie

1. BETBEZE X, *Recherche et développement, financement et croissance : quels choix pour la France dans l'Union européenne ?*; rapport 2004 au Premier Ministre du Conseil d'Analyse Economique.
2. FONTAGE X et LORENZI X, *Désindustrialisation-délocalisations* ; rapport 2004 au Premier Ministre du Conseil d'Analyse Economique.
3. TERTRAIS Bruno, *Au-delà de la dissuasion ? La politique nucléaire de l'administration Bush* ; 2003.
4. MASSON Hélène, *La consolidation des industries de défense en Europe et après ?*; Notes de la fondation Robert Schumann, 2003
5. Une loi de programmation militaire européenne. Nécessaire ? Possible ? par un collectif de chercheurs militaires - Collection du CEREMS 2004
6. Le gap technologique entre Etats-Unis et Europe : entre mythe et réalité par Valérie Mérindol et David W Versailles – Revue internationale et stratégique N°55 automne 2004.
7. Innovation et brevet : une comparaison transatlantique Christian Ben Lakdar et Martial Foucault - Revue internationale et stratégique N°55 automne 2004.
8. Que faire du gap transatlantique – Vincent Desportes – Revue de la défense nationale – mars 2003.
9. Quelles forces militaires pour quelle Europe de la défense ? – François Chauvancy – Revue de la défense nationale – janvier 2005.
10. Les dangers collatéraux de la transformation des forces américaines pour leurs alliés – Paul Massart – Les cahiers de Mars – 4° trimestre 2004.
11. Rapport d'information n° 374 (2003-2004) de M. **Francis GRIGNON**, fait au nom de la commission des affaires économiques du sénat, déposé le 23 juin 2004.
12. Analyse de la notion de GAP – LE GAP transatlantique – Paul Ivan de Saint Germain – Fondation pour la recherche stratégique – Recherche et documents – N°27 – mai 2002
13. site internet www.robert-schuman.org – supplément de la lettre 190 – novembre 2004 – europe de la défense ; état des lieux à l'heure où l'union européenne prend la relève de l'OTAN en Bosnie Herzégovine – Colombar Lebas, chargé de cours à l'Ecole Normale Supérieure ULM
14. Communication de la commission des communautés européennes – COM(2002)499final – plus de recherche pour l'Europe
15. Projet de constitution européenne

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

1. Les raisons pour lesquelles il faut combler le gap

1.1. Le décalage entre l'Europe et les Etats-Unis, ses raisons et les risques induits

1.1.1. Aspects financiers

1.1.1.1. Comparaison des budgets de défense des Etats Unis et des pays de l'Union Européenne

1.1.1.2. Comparaison des budgets de recherche et développement entre les Etats Unis et l'Europe

1.1.2. Aspects technologiques

1.1.3. Aspects capacitaires

1.1.4. Implications militaires

1.2. Des valeurs et intérêts communs à défendre

1.3. Une nécessité pour permettre à l'Europe de s'affirmer

2. Les limites du discours

2.1. Un instrument aux mains des Etats-Unis pour contrôler la défense européenne

2.1.1. Les objectifs généraux de la stratégie américaine

2.1.2. La transformation des armées américaines au service de ces objectifs

2.1.2.1. Des objectifs

2.1.2.2. Traduits en concepts

2.1.2.3. Et en moyens

2.1.3. Une politique qui vise à contrôler la défense européenne

2.2. Une Europe désunie face à la politique américaine

2.2.1. Des mentalités imprégnées de culture nord américaine

2.2.2. Des pays divisés sur l'avenir du lien transatlantique

- 2.2.3. Une absence de volonté politique de développer une véritable puissance militaire européenne

2.3. L'Europe d'abord, l'alliance avec les Etats-Unis ensuite

- 2.3.1. Les objectifs de la stratégie de l'Union Européenne
- 2.3.2. Une vision différente de la guerre
- 2.3.3. Une volonté de se doter de moyens adaptés à ces objectifs
- 2.3.4. Des priorités financières autres que la défense

3. Les actions à mener

3.1. Domaine stratégique

- 3.1.1. Faire évoluer l'OTAN et la relation OTAN-UE
- 3.1.2. Faire évoluer l'UE
 - 3.1.2.1. Subordonner directement le Comité militaire de l'Union Européenne au Conseil européen*
 - 3.1.2.2. Introduire des critères militaires dans les conditions d'adhésion à l'Union*
 - 3.1.2.3. Formaliser un concept européen de gestion de crise*
 - 3.1.2.4. Promouvoir l'intelligence économique*
 - 3.1.2.5. Créer un NCW/NEC européen*

3.2. Domaine financier

- 3.2.1. Financer l'innovation
- 3.2.2. Garder le contrôle des entreprises
- 3.2.3. Inciter à acheter européen
- 3.2.4. Ouvrir les marchés de façon identique des deux côtés de l'Atlantique
- 3.2.5. Produire moins cher
- 3.2.6. Se prémunir contre le risque de change
- 3.2.7. Dépenser mieux

3.3. Domaine recherche et technologie

- 3.3.1. Faire respecter les engagements du sommet de Lisbonne
- 3.3.2. Disposer de la ressource humaine adaptée au besoin
- 3.3.3. Mieux coordonner les efforts de recherche
- 3.3.4. Développer les pôles de compétences
- 3.3.5. Mieux défendre le savoir faire industriel

3.4. Domaine industriel

- 3.4.1. Mieux harmoniser les besoins
- 3.4.2. Promouvoir l'innovation industrielle
- 3.4.3. Réduire le temps de spécification, développement, production des matériels militaires
- 3.4.4. Développer les appels d'offre communs
- 3.4.5. Terminer les mouvements de concentration

CONCLUSION